VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

PAR LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES DE MANUFACTURES ETABLIS DANS LE PREMIER DISTRICT AVEC FACILITES D'EAU ET DE VOIES FERRÉES.

VENTE DE RECEVEUR.

La Propriété, Machines, Matériel de Roulage et Bêtes de Travail, Meubles de Bureau et Immeubles, etc., de la Scierie bien Equipée connue comme

CENTRAL MANUFACTURING AND LUMBER COMPANY, LTD.,

Dans Filet 639, Borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo.

PRIVILEGE D'EMBRANCHEMENT DE VOIE FERREE AVEC LE I. C. R. R CO. AND L. R. & N. CO., Près du Canal du Nouveau Bassin.

La Propriété ci-dessus sera vendue en son entier. Aussi MAGNIFIQUES IMMEUBLES A DEUX ETAGES POUR MANUFACTURES,

Coin des rues Howard et Dryades, bâtis sur six lots de terrains, près du Canal du Nouveau Bassin et la Gare Union.

Actuellement louée à bail à la A. J. Nelson Manufacturing Company, Limited et autres propriétés.

Teutonia Bank & Trust Co. vs Central Manufacturing and Lumber Co., Ltd.—No 100,297, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A l'encan JEUDI, 22 AOUT 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Rue Baronne.

PAR ET EN VERTU d'un ordre daté et signé le 16 juillet 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la Teutonia Bank & Trust Co. vs la Central Manufacturing and Lumber Company Limited, dossier No 5 et qui m'a été adressé, j'offrirai en vente aux enchères publiques, aux jour heure et lieu mentionnés, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 639, borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo, mesurant deux cent quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Perdido, deux cent quatre-vingt-dix pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Gayoso, deux cent quarante-trois pieds dix pouces de façade à la rue Salcedo et deux cent quatre-vingt-six pieds et cinq pouces en arrière, le tout plus ou moins; ainsi qu'un certain privilège d'embranchement de chemin de fer concédé par la ville de la Nouvelle-Orléans en date du 30 décembre 1901 et numéroté 16211 N. O. S. Ordonnance No 1395, pour l'opération d'un embranchement de voie de chemin de fer sur la rue Perdido de la voie de l'Illinois Central Company à la propriété décrite ci-dessus étant la même propriété que celle que la Central Manufacturing Lumber Company Limited acquit par achat d'Emile C. Roehl par acte passé pardevant Edouard F. Henriques, notaire en cette ville, le 30 décembre 1904 et dûment enregistré au bureau des transferts de cette ville dans Registre 200 folio 227.

Les améliorations consistant de la scierie de la Central Manf'g Lumber Co., ainsi que toutes ses machines, matériel roulant, bêtes de travail, meubles de bureau et immeubles de bureau, et autres dépendances se trouvant dans la scierie. Le tout suivant inventaire enregistré.

2. Une certaine parcelle de terrain connue comme Propriété de l'avenue Howard de la Central Manufacturing et Lumber Co. Ltd. ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 275 borné par les rues Remparts, Dryades et Julie et l'avenue Howard (autrefois rue Delord), ladite parcelle de terrain étant composée de six différentes parcelles de propriété qui sont ensemble décrites à savoir:

(a) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré et mesure trente sept pieds six pouces de face à l'avenue Howard, (autrefois Delord) sur cent trente pieds un pouce et deux lignes en profondeur sur le côté le plus proche de la rue Rempart et cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé.

(b) Un certain lot de terre situé dans ledit district et carré, mesurant en mesure américaine cinquante pieds de face à l'avenue Howard (autrefois Delord), cent cinq pieds en profondeur et face à la rue Dryades, environ cent quatre pieds sur l'autre ligne du côté et cinq cent pieds à l'arrière faisant face à une ligne de six pieds de largeur mitoyenne en dit lot et à la propriété adjoignant. Le tout conformément au plan No 28 en l'étude de J. Massy, ancien notaire en cette ville.

(c) Deux certains lots de terrain situé dans le dit district et carré et mesure chacun en mesure anglaise vingt cinq pieds de face à l'avenue Howard (aujourd'hui rue Delord) sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles.

(d) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré, mesurant trente sept pieds et six pouces de face à la rue Howard (autrefois Delord) sur cent trente cinq pieds six pouces en profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue Dryades et environ cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé. Ladite parcelle de terrain étant la moitié le plus proche de la rue Dryades sur les trois lots décrits dans l'acte de partage, passé devant Andrew Herod Jr. notaire, en cette ville, le 31 octobre 1877.

(e) Un certain lot de terrain situé dans ledit district et carré, désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 9 janvier 1867, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Dryades, entre l'avenue Howard (autrefois rue Delord) et la rue Julie, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et le dit lot, en commun avec les lots adjacents, ont l'usage d'une allée de cinq pieds de largeur plus ou moins.

Et lesdites parcelles de terrain (ci décrites comme lettres A, B, C, D et E) ont été acquises par la Central Manufacturing et Lumber Company Limited, par achat de Robert H. Hackney, suivant acte passé devant John G. Eustis, notaire en cette ville, le 18 mars 1892, et enregistré au Bureau de Transferts de cette ville, dans le registre 141, folio 544.

(f) Une certaine parcelle de terrain située dans le Premier District de cette ville et dans dans le dit carré No 275, borné par les rues Remparts, Dryades et Julie et l'avenue Howard (autrefois Delord).

Ladite propriété est désignée par la lettre B sur un croquis et certificate d'arpentage établi par Arthur De Armas, député-voyer de ville, daté du 31 mai 1888, annexé à un acte passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 9 juin 1888, et suivant lequel dit croquis et certificat d'arpentage la dite parcelle de terre mesure, en mesure américaine, cinquante-neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Dryades, cent quarante trois pieds et six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne droite sur le côté le plus proche de la rue Julia, cent quarante deux pieds un pouce et quatre lignes en profondeur sur une ligne perpendiculaire sur le côté le plus près de l'avenue Howard (autrefois Delord) et vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes en largeur à l'arrière. Ledit lot B est composé de presque la totalité du lot original No 117, d'environ la moitié du lot No 116 et une petite parcelle du lot No 115 et commence à une distance de cent quarante et un pieds et dix pouces de l'angle de l'intersection de la rue Dryades et avenue Howard (autrefois Delord). Etant la même propriété que celle acquise par la Central Manufacturing and Lumber Company Limited, par achat de Lawrence Gerlinger, par acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville le 10 janvier 1898, et enregistré au Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 148, folio 20.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, formant le coin de l'avenue Howard et de la rue Dryades, ensemble avec hangar et bâtisse dans le fond, maintenant louée à bail à la A. J. Nelson Manfg Co., Ltd., ledit bail expirant le 31 décembre 1914, enregistré dans le livre des transferts 201, folio 226.

3. Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot No 615, borné par les rues Poydras, Perdido, White et Dupré, désigné par le numéro dix, formant l'encoignure des rues Poydras et Dupré et mesurant vingt-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Poydras sur cent vingt pieds en profondeur et façade à la rue Dupré étant la même propriété que la Central Manfg and Lumber Co. Ltd a acquis par achat de Gerhard H. A. Thomas, d'après un acte passé pardevant Charles Schnedau notaire en cette ville, le 30me jour de juillet 1906 et enregistré au bureau des transferts de cette ville dans le livre 210 folio 50, le dit lot faisant face à la voie de L. R. & N. Co. et peuvent être utilisés comme chantier de bois.

Conditions — Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et le solde s'il y en a en un crédit d'un et deux ans, devant être représentée par billets du montant égale fait par ledit acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt devant être payer annuellement; les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec les stipulations coutumière pour l'assurance, honoraires d'avocat estimation, confession de jugement, etc., le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, assumer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912, et payer pour tous certificats requis et pour l'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Liambias, notaire en cette ville.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Bureau 207 Bâtisse Hennen.

F. Walter Danziger, Buisière Rouen, receveurs.

Delvaille, H. Théard, Jas J. Reilly, avocats.
21 juil—21 28—août 4 11 18 21 22.

Stern's Auction Company.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

Wilfred L. Miltenberger vs Consumers Household Supply Co—No 99,913—Cour Civile de District—Division A.

Camion automobile "Harvester International Gasoline", Pupitres droits à couverture à rouleau, et de caissier, Coffre fort en fer, tables, machine à écrire "Underwood" et Duplicateur Réfrigérateur, Boite à Glace, Balances, 60 gallons huile lubrifiante, Réservoir, une Machine à adresse "Elliot", comptoir étagères, accessoires, électriques denrées assorties, meubles etc. Sur les lieux 300 rue Tchoupitoulas, JEUDI, 8 août 1912, à 11 h. du matin.

PAR STERN AUCTION CO—JAC. H. STERN, Encanteur, Il sera vendu aux enchères publiques au 300 rue Tchoupitoulas, le JEUDI, le 8 août 1912, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre signé du 1er août 1912 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, les articles ci-dessus décrits, suivant inventaire enregistré.

JAC. H. STERN Encanteur.

Conditions—Comptant. 4 août 4 6 8

David Freeman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alcide B. LeBesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B." No 100 233

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE,

1215-17 RUE NORD DUPRE,

A L'ENCAN

MARDI, 6 AOUT 1912.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 19 juin 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée, et numérotée, ledit ordre adressé à DAVID FREEMAN, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 6 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré No 382, désigné comme lot 9, borné par les rues Nord Dupré, Washington (actuellement De Soto) St-Jean (maintenant Bell) et Gayoso, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Dupré sur 159 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, suivant le croquis d'Edgar Pillié, voyer, daté du 14 janvier 1891 annexé à un acte de vente passé devant Jules F. Meunier, notaire, le 22 juin 1891. Acquis par feu Alcide B. Le Besque de E. Letellier, suivant acte devant M. V. Dejean, notaire, le 19 mai 1910, enregistré dans le livre de transferts numéro 139, folio 26.

Conditions comptant—L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912 et tous certificats. Acte de vente devant A. J. Reed, notaire, aux frais de l'acquéreur. Vente sujette aux baux existants. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication chez

DAVID FREEMAN
Encanteur,
Bureau 218 rue Baronne.

Chas Lemle et Chas Marinoni, avocats.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4 6

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départs

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Effectif le 20 juillet 1912, sujet à changement.

DEPART	
Nouvelle-Orléans	11:45 p m
Arrive	
Baton Rouge	2:00 a m
Port Barré	2:22 a m
Opelousas	5:36 a m
Eunice	6:15 a m
Crowley	7:53 a m
Kinder	7:07 a m
De Quincey	8:20 a m
Beaumont	10:45 a
Houston	2:15 p m
Train de Houston arrive à	1:15 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

DEPART.	
N. Y. et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accomodation	6:00 a m
Meridien Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursions du Dimanche.	
Picayune et points int	7.10 a m
Arrive	
N. Y. et Washington	9 10
Cincinnati et Asheville	9:[illegible] a m
St Louis et Chicago	9 1[illegible] a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a
Meridien Accomodation	4:3[illegible] a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8 10 a
Excursions du Dimanche.	
Picayune et points int	7:20 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER	
N. Y. and N. O. Limited	7:50 am
Cincinnati & Florida express	7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:30 pm
Montgomery Accom'n	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:50 am
N. O.—Mobile Accom'n	11.55 am
Excursion dimanche	8:05 am
DEPART.	
N. Y. and N. O. Limited	3:00 pm
Cincinnati & Florida express	9:00 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express	8:30 am
Mon gomery Accom'n	5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n	5:15 pm
Excursion dimanche	7:30 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach....9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair....7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Algier....8:50 a m
De Shell Beach....10:05 a m
Shell Beach....6:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche,
Pour Belair et Shell Beach. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach....8:45 a m
Belair....8:45 a m
Shell Beach....7:00 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.	
Vicksburg express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion dimanche	9:30 p m
DEPART.	
Vicksburg express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion dimanche	8:00 a m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.....5:45 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et interm diaire.....8:45 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire.....8:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...10:15 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire.....8:00 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire.....8:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire 7:45 a m
Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire.....4:15 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire.....7:45 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...6:00 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire.....7:45 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire.....7:35 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER	
Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART.	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00 p m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER	
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion dimanche	9:30 p m
DEPART.	
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 pm
Excursion dimanche	7.45 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER	
Dimanche seulement.	
Algier	7:35 p
Tous les jours excepté dimanche samedi.	
Algier	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Algier	6:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Algier	6:40 p
DEPART.	
Dimanche seulement.	
Algier	8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Algier	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.	
Algier	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Algier	8:05 am

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Creole, Jacobs, parti 31 juil

PHILADELPHIE

Steamship Mae, Laurence, parti 29 juil

PORTLAND

Steamship Potomac, George, parti 29 juil

LIVERPOOL.

Steamship Wanderer, Jones, parti 22 juin
Steamship Nubian, Laurenson, parti 3 juil
Steamship Californian, Masters, parti 4 juil
Steamship Mexican, Giddons, parti 13 juil
Steamship Mercian, Horrocks, parti 27 juil
Steamship Wm Cliff. Hannaford, parti 27 juil

RIO DE JANEIRO

Steamship African Prince, Anderson, parti 25 juil
Steamship Ben Vrackie, Flint, parti 29 juil

SANTOS

Steamship African Prince, ——— parti 20 juil
Steamship Ben Vrackie, ——— parti 24 juil

TRIESTE

Steamship Auguste, Gladulich, parti 21 juin
Steamship Marianne, Zazevich, parti 11 juil

OPORTO

Steamship Sachem, Schneiders, parti 21 juil

HAMBOURG

Steamship Quernmore, Hignett, parti 19 juil

ANVERS

Steamship Atlantian, Highton, parti 20 juil
Steamship Honduras, Lescarre, parti 26 juil

List des navires dans le port

STEAMERS.

Name	Destination	Mouillage
Antilles	New York	2me dist S
Armenia	Rotterdam	rue Philip
Artist	New York	rue Poydras
Atenas	Colon	1er dist 15
Barra	Londres, Hull	Westwego
Brinkburn	———	New Refinery
Corruna	Brésil	rue Race
Dictator	Nicaragua	3me dist 31
Dortmund	Hambourg	rue Robin
Marietta di Giorgio	Bluefields	Pic tier
Mobile	laid up	Algier
Monceniglo	Gênes	rue 9me
Morgan	Tampa	Gretna
Navigator	Mobile	New Refinery
Northwestern	———	Avondale
Oaxaca	Mexico	ave Peters
Orleanian	Port Limon	1er dist 15
St Laurent	Havre	rue Sme
Tinbow	Port Barrios	1er dist 15
Virginia	Trieste, etc	rue Girod
Wayfarer	Liverpool	rue Robin
NAVIRE		
Elvira	Porto 1	rue Jackson
BARQUE		
Baden	Portugal	Algier
Excelsior	Brême	Indian Refinery
Clara	Portugal	rue 5me

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna Carroll, veuve de John P. Dustan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 101,317—Division E—Attendu que Louis R. Meustier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dûtif dans la succession de feue Mme Anna Carroll, veuve de John P. Dustan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, avocat.
26 juil—26 30—août 4

Succession de Mme Arthur C. Norcross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 101 300—Division E—Attendu que Arthur C. Norcross a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme A. C. Norcross, qui a cédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. W. W. Westerfield, avocat.
3 août—3 5 12

Succession de Peter Alexander St. Cyr, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97 443 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Peter Alexander St. Cyr, Jr., administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Teunier & Teunier, Loys Charbonnet, avocats.
3 août—3 7 12

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon.

Duprez, François
Pratts, A. F.
Séjournant, Emile Claude

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

3 MAISONS DOUBLES,

Nos 2201 et 2203, 2209 et 2211, et 2213 et 2215 avenue Londres.

(Dans l'ilot, rues Miro, Tonti et Nouvelle-Orléans.)

Suburban Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Bastie, et Irving C. Bastie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 101,014 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois maisons de même étage et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1189, borné par l'avenue de Londres, les rues Liberté, maintenant Miro, Porce, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignée comme lots numéros un, trois et quatre sur un plan de P. C. Boudousquié, architecte, daté du 24 Mars 1888, les dits lots mesurent comme suit: lot numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro et mesure vingt neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt neuf pieds un pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sathen & Loomis, avocats, pour la demanderesse
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

Feuilleton

DE

L'ABEILLE DE LA N. O.

Commencé le 28 avril 1912

Près du bonheur

GRAND ROMAN INEDIT

PAR

LOUIS ENAULT.

PREMIERE PARTIE

(Suite)

"Et Christine!" se demanda-t-il pour la première fois depuis deux heures.

Il ne lui avait jamais fait, même en pensée, une aussi longue infidélité. Il n'était pas possible d'aller maintenant chez elle; cependant il donna l'ordre au cocher de prendre par la rue de la Reine. Ce n'était pas son chemin.

"Il faut qu'il ait le diable au corps! murmura celui-ci en relevant son collet de fourrure; me faire faire un détour par cette bise aigrie!...."

Il déchargea sa colère sur les pauvres chevaux, qui partirent au galop.

La chambre à coucher de la comtesse donnait sur la rue; les fenêtres étaient encore éclairées, non pas de ces molles lueurs qui tombent du sein voilé de la lampe nocturne, comme pour garder le sommeil, mais de la vive clarté des bougies qui annonce l'insomnie et la veille. Christine n'était pas couchée.

"Pauvre âme! murmura Georges en cachant sa tête dans ses mains, elle veille et elle souffre!"

Quand l'égoïsme des mauvaises passions ne nous a pas encore pétrifié le cœur, nous ne pouvons subir de torture plus cruelle que la pensée d'une souffrance éprouvée pour nous et à cause de nous par une créature noble et dévouée. Ces douleurs-là sont poignantes entre toutes, et, si on mérite le nom d'homme, jusqu'à ce que le calme et la douce sérénité du bonheur soient revenus dans l'autre âme, rien ne peut si les guérir et les consoler.

Les chevaux qui connaissaient les habitudes de leur maître, avaient d'eux-mêmes ralenti le pas.

—Chez moi! cria Georges au cocher et, jetant un dernier regard vers la fenêtre éclairée: "Christine! Christine! dit-il tout bas, c'est toi que j'aime!"

La veille il n'aurait pas senti le besoin de le lui dire. On ne proteste jamais si fort que quand on commence à douter. Il rentra chez lui en maudissant Nadéje. C'était trop: il eût mieux valu n'y point penser.

Le lendemain, en s'éveillant, il retrouva, mais un peu confus, le souvenir de ce qui s'était passé le soir précédent, et il essaya de se justifier à ses propres yeux pour mieux se justifier aux yeux de la comtesse. Après tout, ce n'était pas un grand mal de s'être un peu attardé dans un bal et d'avoir dansé le cotillon avec une Russe qu'il voyait pour la première fois. Il est vrai que Christine l'attendait. Mais ne l'avait-il pas vue quelques heures auparavant, et la comtesse ne lui avait-elle pas dit cent fois qu'elle ne voulait le priver d'aucun plaisir?.... Sans doute; mais ne lui avait-il pas répondu qu'il n'y avait point pour lui de plaisir où elle n'était pas? Enfin, s'il y avait faute, la faute était bien légère!

Une voix secrète répondait qu'en amour il n'y a point de petites choses et qu'on est très coupable dès qu'on l'est un peu. C'était la première peine qu'il eût volontairement faite à la comtesse, et rien encore n'avait émoussé chez lui la pointe vive du remords.

Le valet de chambre de Christine vint dès huit heures chercher de ses nouvelles. Il fit répondre qu'il était bien et qu'il irait chez la comtesse vers midi. Il n'est guère permis de se présenter chez une femme plus tôt.

Christine l'accueillit avec cette grâce pénétrante qu'il n'avait retrouvée chez aucune autre et qui, doucement, lui prenait l'âme. Il vit bien qu'elle n'avait pas dormi; il crut voir qu'elle avait pleuré. Ces premières douleurs de l'amour, qui n'ont pas eu le temps de ravager l'âme, font plus beau le visage, sur lequel se répand une teinte douce de langueur et de mélancolie. Georges fut touché et il voulut se défendre alors qu'on ne l'attaquait pas.

—Je n'étais qu'inquiète, répondit Christine; ne me rendez pas triste!

—Si vous êtes triste, lui dit-il, j'ai tort; j'aurai tort, Christine, dès que vous ne serez plus heureuse.

Il se laissa glisser à ses genoux.

—Je ne me relève que pardonné, ajouta-t-il en prenant sa main.

—Alors relevez-vous, mais ne péchez plus! dit-elle en souriant.

Puis, redevenant grave tout à coup:

—Si vous saviez, Georges, ce que j'ai souffert cette nuit.... si vous pouviez savoir toutes mes suppositions, toutes mes craintes! Mais vous voilà.. Vous m'aimez?

Elle le regarda dans les yeux.

—De toute mon âme, Christine!

—C'est bien! avec vous le bonheur me revient.... Maintenant, causons.... C'était donc bien beau, monsieur, ce bal qui vous a fait m'oublier?

—C'était brillant comme tous les bals officiels: des épaulettes et des diamants! Qui en a vu un en a vu mille! Je n'y veux plus mettre les pieds; laissons chercher le plaisir à ceux qui n'ont pas trouvé le bonheur.

L'antithèse était vieille comme le monde et digne d'être rimée sur les papiers roses d'un confiseur au Jour de l'An. Elle n'en fit pas moins son effet. La comtesse se sentit toute rasséréenée et, avec cette confiance un peu aveugle des natures généreuses, ce fut elle la première qui parla des nécessités de la position officielle, des exigences du monde et des devoirs que son nom et son rang imposaient à M. de Simiane.

—Seulement, ajouta-t-elle, quand vous devrez rester si tard, je sortirai moi-même. Je ne passerai pas ainsi toute une soirée sans vous voir.

La paix fut signée: le nom de Nadéje ne fut point prononcé, et la comtesse n'eut pas même un soupçon.

Christine oublia; Georges ne se souvint que pour entourer celle qu'il aimait d'attentions plus délicates et de soins plus empressés: ce fut comme un second printemps de leur amour, avec plus de feux que le premier. Christine en était tour à tour effrayée et charmée: tantôt elle s'abandonnait à l'impression heureuse comme une femme qui se sent bien aimée et qui a mis son bonheur dans son amour: tantôt elle éprouvait un trouble secret devant ces fiévreuses ardeurs et se surprenait à regretter tout bas la tendresse plus égale des premiers jours. Celles-là seules qui ne connaissent pas le cœur des hommes peuvent préférer la passion à la tendresse.

Georges, cependant, continua de tenir sa vie en partie double. Il alla dans le monde plus que jamais. N'était-ce point Christine que le voulait? La comtesse, un peu souffrante, resta près d'un mois sans sortir. Georges, pendant ce mois là, ne manqua pas un seul jour à venir terminer la soirée chez elle. Nous devons ajouter que presque partout il rencontrait Nadéje.

Ils étaient en commerce réglé de galanterie mondaine: on le remarquait déjà. Il est vrai que les coquetteries de la jeune Russe n'entamaient point son cœur; mais il s'en occupait quand elle était là et s'en préoccupait quand elle n'y était pas: c'était trop. Il jouissait des grâces de son esprit avec une complaisance dangereuse déjà, sinon coupable encore.

Georges était bon; ses ennemis mêmes n'ont jamais pu lui reprocher qu'un peu de faiblesse dans le caractère et d'irrésolution. Mais la force, cette vertu virile, n'est-elle pas nécessaire à celui qui porte dans ses mains le bonheur d'une femme?

Georges, mécontent de lui, devint bientôt mécontent des autres. Il perdit peu à peu la sereine égalité de son humeur. Il devint nerveux et irritable et éprouva de temps en temps le besoin de se mettre en colère. Dans ces moments-là il en voulait à la comtesse de cette désespérante perfection qui ne lui donnait pas même le prétexte de se fâcher un peu. Souvent, dans son intérieur, jadis si calme, il rapportait les orages couvés au dehors. Ils n'éclataient pas sans doute; mais on pouvait, à son trouble, reconnaître au prix de quels efforts il parvenait à les contenir.

Cela seul suffisait à faire le désespoir de Christine: désespoir muet, sans larmes et sans cris. Christine était une de ces belles âmes pour lesquelles le dévouement semble être le premier des besoins et qui ne sont jamais heureuses que du bonheur qu'elles donnent.

L'agitation inquiète de Geor-